

RAPPORT DU PRESIDENT DU JURY
Concours d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
Session 2020

I – CONDITIONS GENERALES D'ORGANISATION

Ce concours est organisé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude pour les Centres de gestion de la région Occitanie.

Cette session a été impactée par la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid19 :

-L'épreuve écrite, initialement prévue le 19 mars 2020, a été repoussée au 04 septembre 2020.

-Les épreuves d'admissibilité et d'admission ont été organisées dans le respect des règles sanitaires en vigueur, conformément aux préconisations de la DGAFP (Direction Générale de l'Administration de la Fonction Publique) et du protocole de l'ANDCDG (Association Nationale Des Centres De Gestion).

-Les épreuves facultatives d'admission ont été supprimées par le décret n°2020-1134 du 15 septembre 2020.

a) Calendrier :

Ce concours s'est déroulé selon le calendrier suivant :

ETAPES	DATES
Date de l'arrêté d'ouverture	12 septembre 2019
Période d'inscription	Du 1 ^{er} octobre au 06 novembre 2019
Limite dépôt des candidatures	14 novembre 2019
Epreuves d'admissibilité	Reportées au 04 septembre 2020
Jury d'admissibilité	04 novembre 2020
Epreuves facultatives d'admission	Supprimées (décret n°2020-1134)
Epreuves obligatoires d'admission	03, 04, 08, 09, 10, 11, 14 et 15 décembre 2020
Jury d'admission	15 décembre 2020

b) Admission à concourir :

1°) à titre externe :

Ouvert aux candidats titulaires :

- d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau V de la Nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles,
- ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 (Les candidats qui souhaitent solliciter une équivalence de diplôme pour se présenter au concours d'adjoint administratif principal de 2ème classe doivent formuler leur demande sur un formulaire type, dûment accompagné des pièces justificatives requises, auprès du Centre de Gestion organisateur).

Sont dispensés des conditions de diplôme :

- les mères et pères d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement,
- les sportifs de haut niveau figurant sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports.

2°) à titre interne :

Ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ainsi que les agents en fonction dans une organisation internationale, en activité à la date de clôture des inscriptions, et justifiant au 1er janvier de l'année du concours, d'une année au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

3°) au titre du troisième concours :

Ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins :
-d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature,
-d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale
-ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.
La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public. Toutefois, cette règle ne fait pas obstacle à ce que les activités syndicales des candidats soumis à l'article 23 bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires soient prises en compte pour l'accès à ces concours. Les statuts particuliers fixent la durée des activités requises.

La durée du contrat d'apprentissage et celle du contrat de professionnalisation sont décomptées dans le calcul de la durée d'activité professionnelle exigée pour se présenter au troisième concours.

c) Jury

Le jury, commun aux 3 voies de concours, comprenait 12 membres répartis à parts égales entre élus, fonctionnaires territoriaux et personnalités qualifiées.

Les membres du jury ont reçu un descriptif détaillé de l'organisation de ce concours ainsi que les notes de cadrage utiles à l'exercice de leurs différentes tâches.

Ils ont ainsi pu concevoir la grille d'entretien, commune aux différents sous-jurys, en vue de l'évaluation de l'épreuve orale d'entretien.

Il faut rappeler que l'appréciation des notes des candidats à un concours relève de la seule compétence du jury qui, selon la réglementation et une jurisprudence constante, est indépendant et souverain.

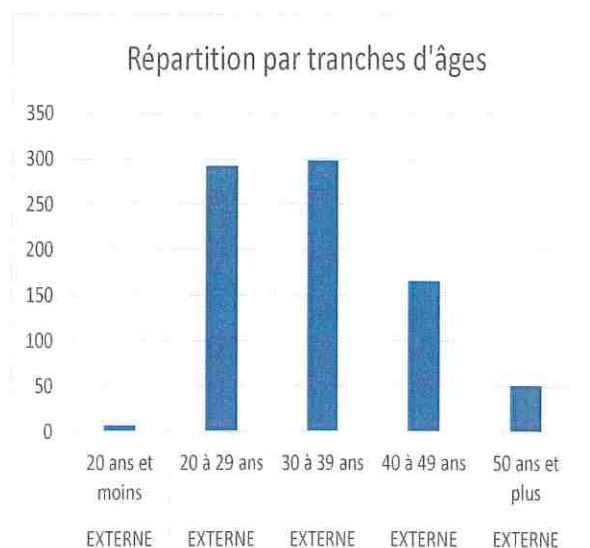
II- PRINCIPAUX CHIFFRES

Qualité	Postes Ouverts	Postes après transferts*	Nombre d'admis à concourir	Présents 1 ^{ère} épreuve En nombre, en %	Admissibles (seuil/20)	Présents admission En nombre, en %	Admis (seuil/20)
EXTERNE	81	82	812	439 54%	166 (14/20)	153	82 (14.23)
INTERNE	60	60	530	336 63%	131 (14.50/20)	131	60 (14.43)
3EME CONCOURS	11	10	81	57 70%	21 (14/20)	11	10 (14.35)
TOTAL	152	152	1423	832	318	295	152

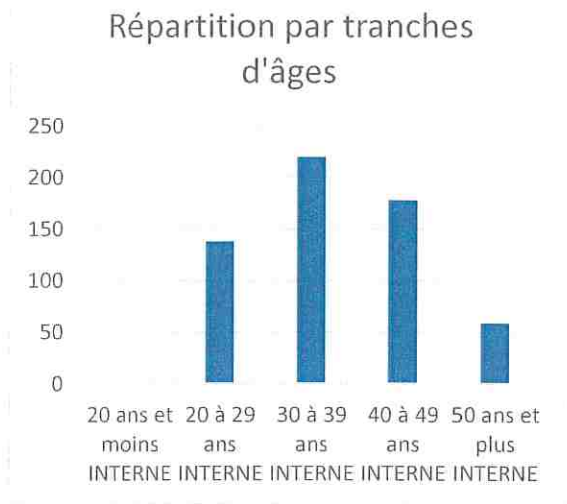
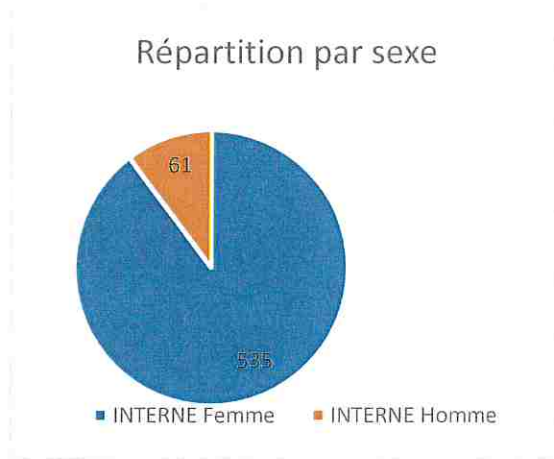
* La réglementation rend possible des transferts de postes. Extrait du décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux : « Lorsque le nombre de candidats ayant subi avec succès les épreuves de l'un des trois concours est inférieur au nombre de places offertes au titre de ce concours, le jury peut augmenter, dans la limite de 15 %, le nombre de places offertes aux candidats des concours externe et interne ».

Éléments statistiques basés sur le nombre de candidats admis à concourir :

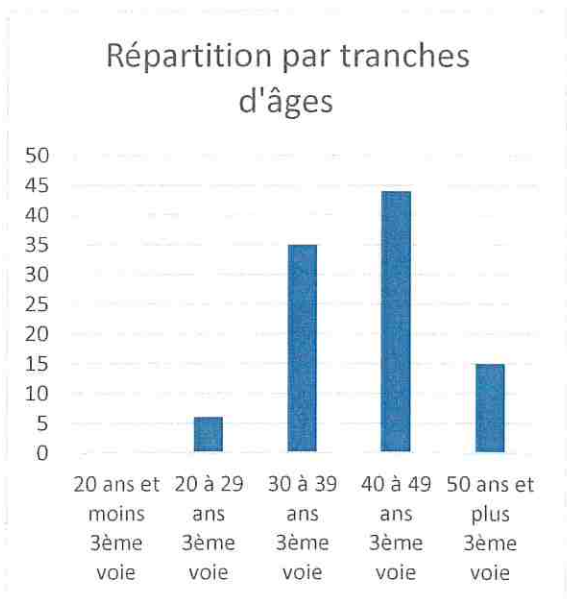
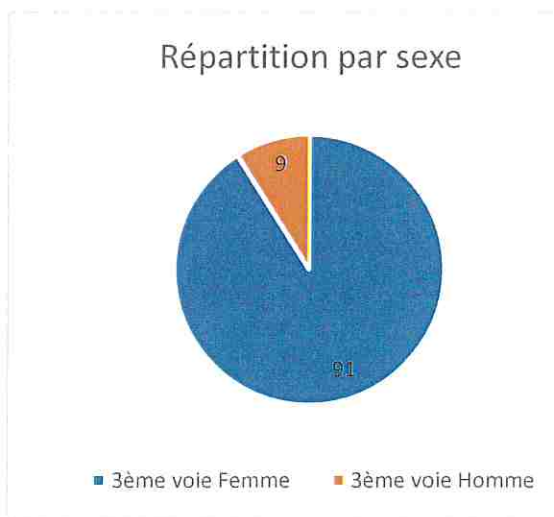
Concours externe :



Concours interne :



3^{ème} concours :



Répartition géographique :

Départements	01	07	09	11	12	13	20	24	26	30	31	32	33	34	37	38	40	43	44	46
Candidats externes	2	2	30	144	28	3	1	1	2	78	119	12	1	172	1			1	2	6
Candidats internes		2	11	67	17	5			2	46	88	14		147		2	1	2		4
Candidats du 3 ^{ème} concours			3	20	5				1	8	4	2	1	19						2

Départements	47	48	57	58	62	63	64	65	66	73	74	77	81	82	83	84	86	93	97
Candidats externes	1	18	1	1	1	1	2	19	78	1	1	1	39	32	2	2	1	1	5
Candidats internes	1	7						15	48		2		25	18		5			1
Candidats du 3 ^{ème} concours	1							2	8				2	2		1			

III - LES EPREUVES D'ADMISSIBILITE – Vendredi 04 septembre 2020

A – DESCRIPTIF ET NIVEAU DES EPREUVES

1°) Une épreuve de français comportant :

- A partir d'un texte d'ordre général, la réponse à des questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte.
- Des exercices destinés à évaluer les capacités du candidat en vocabulaire, orthographe et grammaire.

Durée : une heure trente / Coefficient : 3

2°) L'établissement d'un tableau numérique d'après les éléments fournis aux candidats.

Durée : une heure / Coefficient : 3

Les sujets ont été mutualisés avec les Centres interdépartementaux de la grande et de la petite couronne parisienne et le CDG de Seine et Marne.

Les épreuves de ce concours ont fait l'objet d'une double correction.

Compte rendu de la correction par épreuve

Remarques formulées par différents binômes de correcteurs :

Epreuve de français :

- Avis général sur l'ensemble des copies

« Un ensemble satisfaisant avec certaines copies excellentes. »

« Ensemble des copies honnête et réfléchi. Peu de contre-sens ou non-sens, peu de hors sujet (1 seul) »

« De bonnes copies dans l'ensemble, soignées. Deux copies, sur le lot que nous avons corrigé, ont eu 20/20. »

« Bon niveau dans l'ensemble. »

« Les copies sont bonnes dans l'ensemble mais on relève un manque de compréhension des questions et / ou du texte parfois. »

« Bonnes copies dans l'ensemble. Le barème utilisé ne permet pas de départager les copies moyennes. »

« C'est surtout la partie étude de la langue qui est faible. »

« Dans l'ensemble, les copies sont de bonnes qualités. »

« Ensemble plutôt convenable. Bon niveau général. »

« Relativement correctes. »

- Avis sur la forme des copies

« Très bon ensemble, une expression correcte malgré des erreurs d'orthographe toujours présentes. »

« En général, présentation soignée, respect de l'ordre des questions. L'orthographe est correcte, lorsqu'il s'agit de recopier des pans de texte : l'orthographe grammaticale est à revoir (accords peu respectés, confusion des homonymes (et, est, à, a), syntaxe relâchée (copies en dessous de 10/20). »

« Bonne présentation. »

« Niveau correct. »

« Les copies sont soignées dans l'ensemble. »

« Quelques copies avec beaucoup d'erreurs d'orthographe. »

« Bien dans l'ensemble. »

« Ensemble très correct. »

« Bonne présentation des copies d'une manière générale. Syntaxe correcte dans l'ensemble mais l'orthographe laisse souvent à désirer. »

« Plutôt des problèmes liés à l'orthographe et au style. »

- Avis sur le contenu des copies

« Parfois des erreurs de compréhension et un manque d'approfondissement dans les réponses. »

« Le contenu était honnête car le texte était riche en explications, détails ... Il n'était pas demandé de texte argumentatif. L'insuffisance ressort dans de bonnes copies où les réponses sont justes mais succinctes. »

« Des insuffisances en grammaire et dans la lecture de consignes. »

« Niveau plus faible sur la partie grammaire. »

« Peu de copies présentent un manque de structure ou de développement des réponses. »

« Les candidats ont bien répondu à la partie I. Cependant, très peu de candidats ont donné des exemples à la question 5. Beaucoup d'oublis d'une des missions à la question 4b. »

« Bien dans l'ensemble. »

« Ensemble très convenable. »

« Un peu décevant au niveau du vocabulaire et de la grammaire. »

« Assez bonne compréhension générale. »

- Attente des correcteurs pour la prochaine session

« Des questions qui appellent à des réponses plus développées. »

« Réponses proposées par le concepteur (ou conceptrice) plus développées et moins orientées (les réponses de certains candidats sont originales et intéressantes mais ne correspondent pas à la réponse donnée. Certains correcteurs mettront 1/1 et d'autres 0/1 !) »

« Travailler la grammaire. Bien lire les consignes et développer les réponses. »

« RAS »

« Le tableau pour répertorier les points n'étaient pas forcément utile puisque nous avons le tableau avec les appréciations à compléter. »

« Des réponses plus claires et précises. Les corrections ont été particulièrement longues cette année en raison de la multiplicité des tableaux et des commentaires à rédiger. »

« Néant. »

« R.A.S »

« Donner aux correcteurs, après la réunion d'harmonisation, une note de synthèse + barème pour mieux préciser la réponse attendue (ex : question 3b et 5). »

« R.A.S »

<u>Intervalle des notes :</u>	<u>Moyenne des notes :</u>
Concours externe : [2.5-20]	Concours externe : 13.98/20
Concours interne : [6.5-20]	Concours interne : 14.20/20
3 ^{ème} concours : [8.75-19]	3 ^{ème} concours : 14.57/20

Epreuve de tableau numérique :

- Avis général sur l'ensemble des copies

« Consignes comprises dans la majorité des cas, mais trop de calculs inachevés et des erreurs d'arrondis »

« De très bonnes copies. Nombreuses erreurs sur le calcul des pourcentages »

« Niveau très hétérogène, certains ont tout réussi, d'autres n'ont pas du tout compris »

« R.A.S »

« Niveau d'ensemble très hétérogène »

« Certains ont la notion de réalisation d'un tableau numérique, d'autres ne l'ont pas surtout au niveau du titre et du centrage »

« De grosses disparités entre les copies »

« Niveaux différents et globalement moyenne correcte. Copies globalement soignées. Quelques copies avec inversion des colonnes et des lignes par rapport à la correction. »

« De nombreuses copies non terminées »

« Ensemble des copies très hétérogène »

« Les copies sont bonnes dans l'ensemble. Mais il y a de grandes différences dans le traitement du sujet. »

- Avis sur la forme des copies (présentation du tableau)

« Présentation du tableau pas toujours lisible : lignes et colonnes inversées, colonnes non demandées en plus »

« Des problèmes dans la mise en forme des tableaux »

« Quelques inversions lignes/colonnes, dans l'ensemble présentation correcte. Tableau souvent quadrillé en entier, peu de « trait de somme » bien placés »

« Globalement bien respectée »

« Certains candidats ne savent pas présenter le tableau conformément aux exigences du concours »

« Certains ont la notion de réalisation d'un tableau numérique, d'autres ne l'ont pas surtout au niveau du titre et du centrage »

« Des disparités également »

« Très peu de candidats ont bien utilisé le trait marquant le total. Tableaux avec colonnes ajoutées ou manquantes, rarement avec lignes ajoutées. Parfois titre de colonnes très succinct et incomplet, parfois titre du tableau faux. »

« Beaucoup de tableaux entièrement quadrillés et peu de tableaux très soignés »

« Ensemble des copies très hétérogène »

« La présentation du tableau est logique et assez facile à trouver. Beaucoup de candidats ont trouvés cette forme. Il est à noter une différence entre taux et pourcentage ! »

- Avis sur le contenu des copies (calculs)

« Les calculs sont souvent inachevés. Des difficultés dans les calculs des taux et les arrondis »

« Erreurs dans les arrondis. Mauvaises formules de calcul »

« Quelques 20/20, difficulté sur les pourcentages »

« Erreur fréquente sur les calculs de pourcentages et évolutions »

« Beaucoup d'erreurs sur le calcul des pourcentages »

« Une quarantaine de notes sur notre lot de copies en dessous de la moyenne sur 76 copies »

« Beaucoup d'erreurs sur les calculs »

« Erreurs d'arrondis. Grandes difficultés à résoudre l'équation à 2 inconnues »

« Beaucoup d'erreurs d'arrondi sur les taux »

« De trop nombreux candidats ne comprennent pas le sens du calcul avec des pourcentages »

« Les calculs sont parfois erronés surtout pour la partie pourcentage »

- Attente des correcteurs pour la prochaine session

« Le tableau informatisé pourrait remplacer le tableau papier »

« Consignes plus précises sur la mise en forme du tableau. Ne peut-on pas demander aux candidats la formule de calcul pour quelques cases importantes ? »

« Amélioration sur les calculs de pourcentage et arrondis »

« Temps peut-être un peu court pour obtenir un tableau propre et complet »

« Propreté des documents rendus »

« R.A.S »

« Difficile d'avoir la même note à cause de l'évaluation des soins des copies »

« Plus de précisions sur les exigences au niveau du titre et du soin. Barème à préciser »

« R.A.S »

« Merci de continuer à fournir un tableau Excel pour report des éventuelles erreurs »

« Pas d'attentes particulières »

<u>Intervalle des notes :</u>	<u>Moyenne des notes :</u>
Concours externe : [0-20]	Concours externe : 11.44/20
Concours interne : [0.5-20]	Concours interne : 12.10/20
3 ^{ème} concours : [2-20]	3 ^{ème} concours : 12.41/20

B - SEUILS D'ADMISSIBILITE

A noter que 23 candidats ont porté des signes distinctifs sur leur copie.

Pour le concours externe:

Il s'agit des copies n°T284, T313, T259, T246, T54, T33, T10, T429, T152, T255, T302, T205, T141.

Les motifs de rupture d'anonymat et de non-respect des consignes mentionnées sur le sujet sont les suivants : utilisation d'une couleur d'encre autre que le bleu ou le noir, structure du tableau réalisée au crayon à papier, utilisation de plus d'une couleur d'encre, tableaux réalisés sur les feuilles de brouillon.

Pour le concours interne :

Il s'agit des copies n°F269, T13, T526, T18, T262, T671, T196, T395, T375, T40.

Les motifs de rupture d'anonymat et de non-respect des consignes mentionnées sur le sujet sont les suivants : utilisation de deux couleurs distinctes sur la copie, structure du tableau réalisée au crayon à papier, utilisation d'une couleur d'encre autre que le bleu ou le noir, tableaux réalisés sur les feuilles de brouillon.

Le jury décide de rejeter ces copies pour rupture du principe de l'anonymat et non-respect des consignes.

CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE		TROISIEME CONCOURS	
Nombre de points	Moyenne	Nombre de points	Moyenne	Nombre de points	Moyenne
84	14/20	87	14.50/20	84	14/20

Le nombre total de candidats déclarés admissibles est donc de :

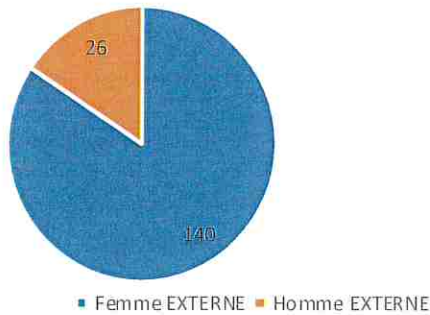
CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE	TROISIEME CONCOURS
166	131	21

Peuvent seuls être autorisés à se présenter aux épreuves d'admission, les candidats déclarés admissibles par le jury.

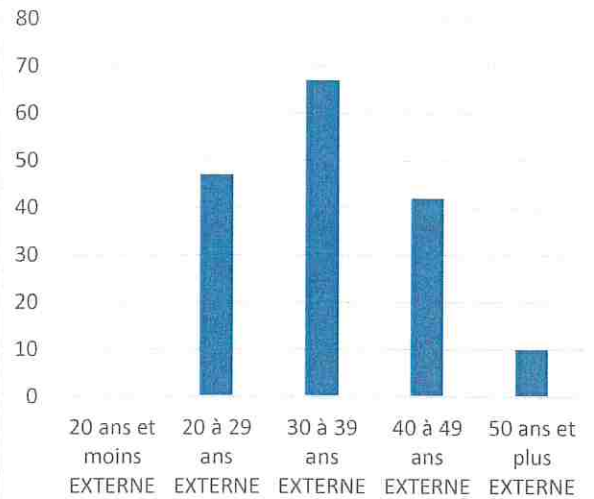
Éléments statistiques basés sur le nombre de candidats admissibles :

Concours externe :

Répartition par sexe

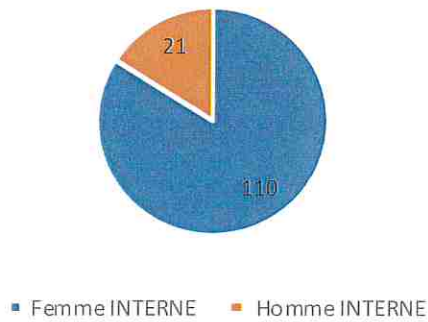


Répartition par tranches d'âges

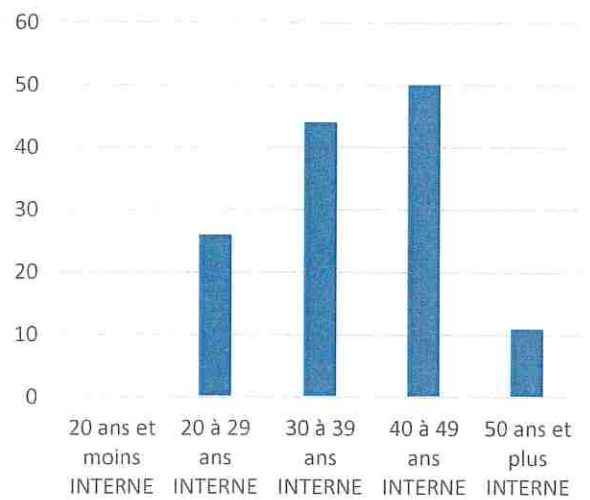


Concours interne :

Répartition par sexe

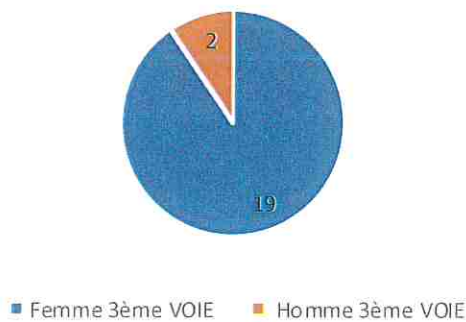


Répartition par tranches d'âges

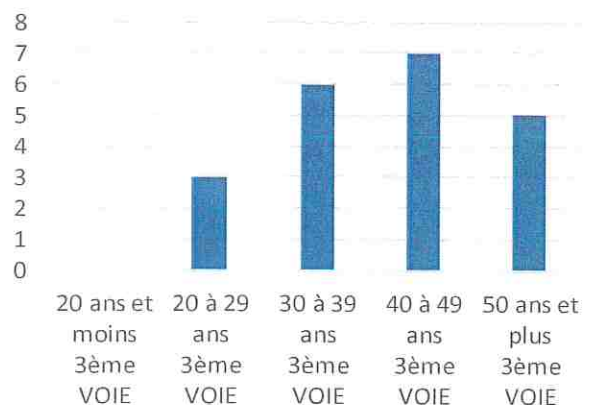


3^{ème} concours :

Répartition par sexe



Répartition par tranches d'âges



Répartition géographique :

Départements	01	07	09	11	12	13	20	24	26	30	31	32	33	34	37	38	40	43	44	46	
Candidats externes	1	1	10	18	14	1				16	20	4		41	1						3
Candidats internes			5	19	6	2				11	22	4		33							1
Candidats du 3 ^{ème} concours			1	4	3					2			1	6							1

Départements	47	48	57	58	62	63	64	65	66	73	74	77	81	82	83	84	86	93	97
Candidats externes		4						2	9		1	1	12	4	1	1	1		
Candidats internes		2						2	12		1		8	3					
Candidats du 3 ^{ème} concours								1	1							1			

IV - EPREUVES D'ADMISSION

A – EPREUVES OBLIGATOIRES D'ADMISSION – DESCRIPTIF ET NIVEAU

Du 04 au 15 décembre 2020

Les deux épreuves d'admission sont communes aux trois types de concours, elles se sont déroulées au Centre de gestion de la l'Aude :

1°) Un entretien visant à évaluer l'aptitude du candidat et sa motivation à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois, ainsi que ses connaissances de l'environnement professionnel dans lequel il sera appelé à exercer ses fonctions.

Pour le concours interne et le troisième concours, cet entretien tend également à apprécier l'expérience du candidat. Durée : quinze minutes / Coefficient : 3.

Les membres du jury ont conduit les épreuves d'entretien en 4 groupes. Dans chaque groupe, chaque collègue était représenté.

Le jury a décidé de consacrer 2 minutes du temps de cette épreuve à la présentation des candidats.

2°) Une épreuve pratique de bureautique destinée à vérifier l'aptitude du candidat en matière de traitement de texte, d'utilisation d'un tableur et des technologies de l'information et de la communication. Durée : quinze minutes / Coefficient : 1.

Pour cette épreuve, huit professionnels du secteur de l'informatique ont évalué les candidats.

Afin de respecter les normes sanitaires (désinfection, aération des locaux) les candidats ont été convoqués toutes les 25 minutes. Chaque candidat a passé les deux épreuves dans la même demi-journée.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves obligatoires d'admissibilité ou d'admission entraîne l'élimination du candidat.

Un candidat ne peut être admis si la moyenne de ses notes aux épreuves est inférieure à 10 sur 20 après application des coefficients correspondants.

Compte rendu des membres du jury sur l'épreuve d'entretien :

Concours externe :

Avis général sur l'ensemble des entretiens :

Niveau satisfaisant.

Avis sur le niveau des connaissances professionnelles :

Mises en situation plutôt convenables.

Avis sur le niveau des connaissances institutionnelles :

Quelques lacunes.

Concours interne :

Avis général sur l'ensemble des entretiens :

Une préparation à la présentation à revoir.

Avis sur le niveau des connaissances professionnelles :

Plutôt affirmées sur le cœur de métier.

Avis sur le niveau des connaissances institutionnelles :

Assez faible dans l'ensemble.

3^{ème} concours :

Avis général sur l'ensemble des entretiens :

Un peu déçu du niveau qui reste trop moyen.

Avis sur le niveau des connaissances professionnelles :

Assez superficiel dans l'ensemble.

Avis sur le niveau des connaissances institutionnelles :

Juste moyen.

<i>Intervalle des notes :</i>	<i>Moyenne des notes :</i>
<i>Concours externe : [3-18.50]</i>	<i>Concours externe : 11.71/20</i>
<i>Concours interne : [3-19]</i>	<i>Concours interne : 11.14/20</i>
<i>3^{ème} concours : [3.90-16.80]</i>	<i>3^{ème} concours : 10.42/20</i>

Compte rendu des examinateurs de l'épreuve de bureautique :

Trop de candidats ont considéré cette épreuve, portant obligatoire, comme une épreuve facultative. Le manque de préparation est parfois flagrant.

Certaines tâches, pourtant basiques, ne sont pas maîtrisées par certains candidats. Cela fait défaut, surtout pour le cadre d'emplois auquel ils souhaitent accéder.

<i>Intervalle des notes :</i> Concours externe : [2-18] Concours interne : [4.5-17.06] 3 ^{ème} concours : [5.13-15]	<i>Moyenne des notes :</i> Concours externe : 10.24/20 Concours interne : 10.05/20 3 ^{ème} concours : 9.62/20
--	--

C –SEUILS D'ADMISSION

Le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux prévoit dans son article 5 que « lorsque le nombre de candidats ayant subi avec succès les épreuves de l'un des trois concours est inférieur au nombre de places offertes à ce concours, le jury peut augmenter, dans la limite de 15 %, le nombre de places offertes aux candidats des concours externe et interne».

Pour ce concours, le nombre total de postes ouverts est de 152 et il serait possible de basculer jusqu'à 22 postes après application des 15 % autorisés par le décret susvisé.

Le nombre de lauréats au troisième concours est au-dessous du nombre de postes ouverts. Le jury constate que le nombre même de candidats admissibles au troisième concours ne permet pas de pourvoir tous les postes ouverts.

Après avoir délibéré, le jury décide de procéder aux transferts de postes suivants : 1 poste du troisième concours vers le concours externe.

Au vu des résultats, le jury a déterminé les seuils d'admission par concours comme suit :

CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE		TROISIEME CONCOURS	
Nombre de points	Moyenne	Nombre de points	Moyenne	Nombre de points	Moyenne
142.30	14.23	144.30	14.43	143.50	14.35

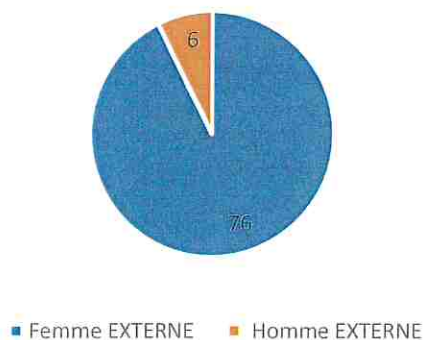
Le nombre total de candidats déclarés définitivement admis est donc de :

CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE	TROISIEME CONCOURS
82	60	10

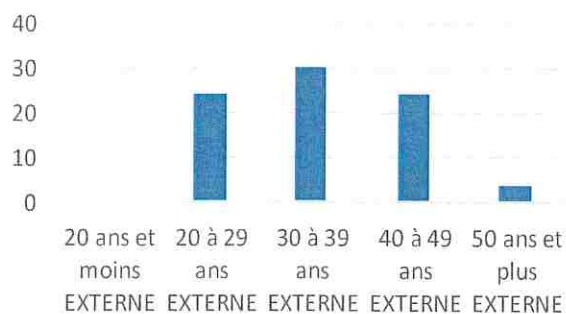
Statistiques relatives au nombre de candidats admis :

Concours externe :

Répartition par sexe

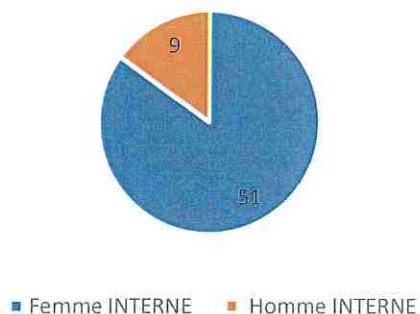


Répartition par tranches d'âges

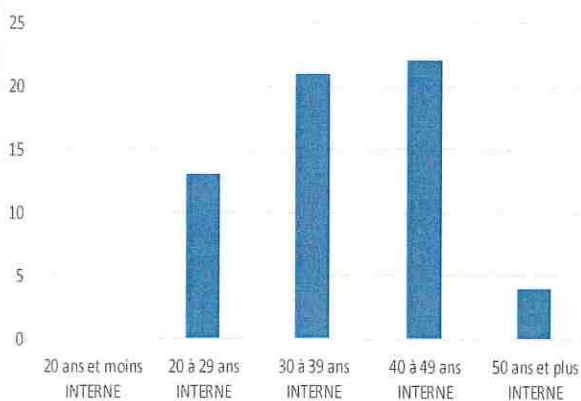


Concours interne :

Répartition par sexe

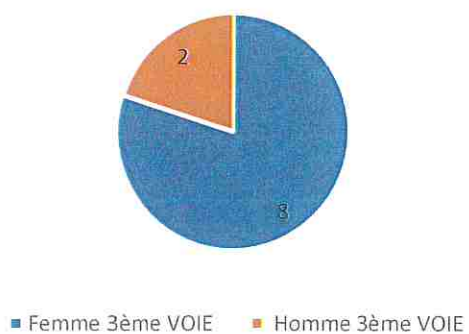


Répartition par tranches d'âges

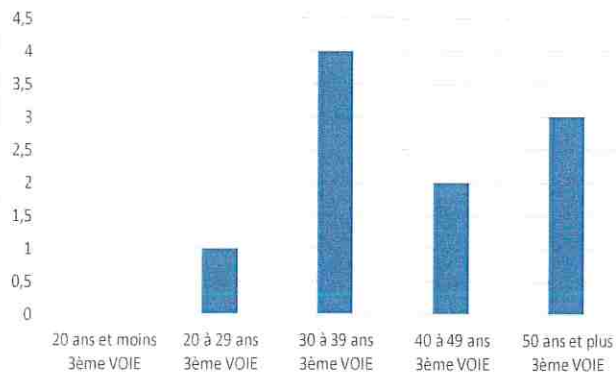


3^{ème} concours :

Répartition par sexe



Répartition par tranches d'âges



Répartition géographique :

Départements	01	07	09	11	12	13	20	24	26	30	31	32	33	34	37	38	40	43	44	46	
Candidats externes	1	1	4	9	8					7	8	3		21							3
Candidats internes			3	10	4	1				7	9	2		10							
Candidats du 3 ^{ème} concours				3	2								1	2							

Départements	47	48	57	58	62	63	64	65	66	73	74	77	81	82	83	84	86	93	97
Candidats externes		3						1	3				7	2	1				
Candidats internes		1						1	7				5						
Candidats du 3 ^{ème} concours								1								1			

V – CONCLUSION

Le jury félicite tous les lauréats. Le niveau d'exigence envers les candidats s'avère adapté au grade et permettra sans nul doute des recrutements à la hauteur des attentes des employeurs publics territoriaux.

Il encourage également ceux qui n'ont pas réussi le concours à poursuivre leurs efforts en se préparant sérieusement à l'ensemble des épreuves.

Le président du jury remercie vivement les correcteurs, les examinateurs et les membres du jury de leur fort investissement et de leur disponibilité, qui ont permis le bon déroulement des épreuves.

Le Président du jury,



Monsieur Serge BRUNEL
Maire de Conilhac-Corbières